

**Processus de clôture des états financiers**  
**Rapport de vérification**  
**Rapport n° 13/09**  
**2 décembre 2009**

**Distribution**

- Dest :** Président et chef de la direction  
Premier vice-président et chef de la direction financière  
Vice-président et contrôleur général  
Contrôleur adjoint  
Directeur de groupe, Comptabilité générale  
Directeur, Rapports financiers  
Directeur, Comptabilité des prêts  
Directeur, Comptabilité de trésorerie  
Directeur, Comptabilité des assurances et Compte du Canada
- C.C. :** Premier vice-président, Solutions technologiques et d'affaires  
Premier vice-président, Services juridiques et secrétaire  
Premier vice-président, Ressources humaines  
Premier vice-président, Développement des affaires  
Premier vice-président, Assurances  
Premier vice-président, Groupe des produits de financement  
Vice-président, Planification stratégique et Communications  
Directeur de groupe, Planification et Relations gouvernementales  
Directeur principal, Bureau du vérificateur général  
Directeur de groupe, Bureau du vérificateur général

**Équipe de vérification**  
A. Lowe  
L. Schoutsen

**Vice-présidente, Vérification interne**  
M. Ryan

## Introduction

Conformément à son plan de vérification de 2009, la Vérification interne d'EDC a réalisé une vérification du processus de clôture des états financiers. En vertu de l'article 131(4) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, les sociétés d'État sont tenues d'établir des états financiers annuels en se conformant aux principes comptables généralement reconnus (PCGR). Les états financiers d'EDC sont établis conformément aux PCGR au Canada, soumis une fois par trimestre à l'examen et à l'approbation du Conseil d'administration et publiés dans le Rapport annuel. Le processus de clôture des états financiers comprend des mécanismes de contrôle et de surveillance qui assurent l'atteinte de l'objectif de présentation d'états financiers justes, complets et produits au moment requis.

## Objectifs et portée de la vérification

L'objectif général de la vérification consistait à évaluer l'efficacité de la conception des contrôles internes dans le processus de clôture des états financiers. La vérification a englobé les contrôles concernant les écritures de journal, les rapprochements de comptes, l'analyse des réserves, l'ouverture et la clôture des périodes financières, la mise en correspondance du plan comptable avec les états financiers, l'examen du dossier de présentation, le contrôle des changements apportés aux PCGR et la documentation du processus de clôture. Le travail de vérification a été effectué en septembre et octobre 2009.

## Opinion de la Vérification interne

À notre avis, le processus de clôture des états financiers est bien contrôlé<sup>1</sup> du point de vue de l'efficacité de la conception. Nous n'avons constaté aucun problème majeur<sup>2</sup> au cours de la vérification. Nous avons constaté que les contrôles étaient effectivement conçus pour tenir compte des éléments de risque liés à la gestion et à l'évaluation financières et à la conformité dans le cadre de la gestion des risques d'entreprise (ERM) d'EDC. Quelques problèmes modérés ont été constatés et sont décrits ci-dessous.

---

<sup>1</sup> Nos opinions standard de vérification sont les suivantes :

- **Contrôles forts** : Des contrôles clés ont été efficacement conçus et fonctionnent comme prévu. Des contrôles internes exemplaires existent. Les objectifs du processus vérifié seront très probablement atteints.
- **Bien contrôlé** : Des contrôles clés ont été efficacement conçus et fonctionnent comme prévu. Les objectifs du processus vérifié seront probablement atteints.
- **Possibilités d'amélioration des contrôles** : Un ou plusieurs contrôles clés n'existent pas, ne sont pas bien conçus ou ne fonctionnent pas comme prévu. Il se peut que les objectifs du processus ne soient pas atteints. Du point de vue des finances et/ou de la réputation, l'incidence sur le processus vérifié est plus qu'insignifiante. De promptes mesures s'imposent.
- **Non contrôlé** : De nombreux contrôles clés n'existent pas, ne sont pas bien conçus ou ne fonctionnent pas comme prévu. Les objectifs du processus ne sont probablement pas atteints. Du point de vue des finances et/ou de la réputation, l'incidence sur le processus vérifié est importante. Des mesures doivent être prises immédiatement.

<sup>2</sup> Cotes attribuées aux résultats de la vérification :

- **Problème majeur** - Un contrôle clé n'existe pas, est mal conçu ou ne fonctionne pas comme prévu et le risque financier et/ou de réputation est plus qu'insignifiant. L'objectif du processus sur lequel porte le contrôle ne sera probablement pas atteint. Des mesures correctives sont requises pour que les contrôles soient rentables et/ou que les objectifs du processus soient atteints.
- **Problème modéré** - Un contrôle clé n'existe pas, est mal conçu ou ne fonctionne pas comme prévu et le risque financier et/ou de réputation pour le processus est plus qu'insignifiant. Cependant, un contrôle compensatoire existe. Des mesures correctives sont requises pour éviter de compter uniquement sur les contrôles compensatoires et/ou pour s'assurer que les contrôles sont rentables.
- **Problème mineur** - Faiblesse dans la conception et/ou dans le fonctionnement d'un contrôle qui n'est pas un contrôle clé. Il est peu probable qu'il y ait des répercussions sur la capacité d'atteindre les objectifs. Des mesures correctives sont suggérées pour s'assurer que les contrôles soient rentables.

## Constatations de la vérification et recommandations

### 1. Calendrier et documentation du processus de clôture

Le calendrier de clôture et les principales activités de contrôle sont bien établis grâce à une communication informelle, mais le processus de bout en bout n'a pas été documenté et examiné récemment. Nous recommandons que cela soit fait pour garantir que le calendrier de clôture est encore réaliste en ce qui concerne plusieurs facteurs tels que les attentes des parties intéressées, la complexité des règles de comptabilité associée à un certain nombre de comptes d'estimations et la quantité d'efforts manuels requis pour établir ces estimations. Il faudrait également réviser les principales activités de contrôle incluses dans le processus de clôture pour garantir que le moment où elles ont lieu favorise l'atteinte des objectifs fixés. Il faudrait aussi examiner les outils tels que les listes de vérification, les signatures d'approbation et les seuils d'écart pour s'assurer que leur existence et leur utilisation favorisent une atteinte homogène des objectifs du processus de clôture dans tous les groupes chargés de la comptabilité. Finalement, la documentation et l'examen du processus de clôture devraient inclure un apport de chaque groupe comptable pour assurer une harmonisation constante avec les attentes, les rôles et les responsabilités.

Constatation - Problème modéré

Responsables de l'intervention - Directeurs, Rapports financiers et Comptabilité générale

Date d'échéance - Deuxième trimestre 2010

### 2. Examen des états financiers trimestriels et annuels

L'actuel processus de clôture suppose un examen approfondi des états financiers et des notes afférentes par les membres cadres de l'organisation du CDF. Toutefois cet examen est effectué individuellement, les membres cadres s'échangeant des commentaires et des questions par courriel ou au cours de rencontres informelles. Étant donné que la plupart des activités associées au processus de clôture, y compris la rédaction des notes, sont décentralisées, nous recommandons que les membres cadres de l'organisation du CDF se réunissent en équipe pour discuter des commentaires et des questions concernant la présentation des rapports financiers trimestriels et annuels.

Constatation - Problème modéré

Responsable de l'intervention - V.-p. et contrôleur général

Date d'échéance - Premier trimestre 2010

### 3. Conformité aux principes comptables généralement reconnus (PCGR)

Une structure efficace, dirigée par le directeur du groupe de la Comptabilité générale, a été mise en place pour soutenir le passage d'EDC aux normes internationales d'information financière (IFRS). Cependant, étant donné que les IFRS ne feront bientôt plus l'objet d'un projet de mise en œuvre mais feront partie d'un programme permanent de conformité, il faudrait envisager d'attribuer à une entité la responsabilité d'examiner proactivement les nouvelles prises de position comptables et de veiller à ce que les équipes de comptabilité comprennent leur incidence. La responsabilité de déterminer les détails des mesures à prendre pour la mise en œuvre des changements devrait continuer à incomber à chaque groupe comptable. Nous recommandons également qu'une liste de vérification de la conformité aux PCGR soit créée et mise à jour chaque année de façon à tenir compte des nouvelles prises de position. Les groupes comptables devraient assumer la responsabilité de remplir la liste de vérification trimestrielle et annuelle dans le cadre du processus de clôture.

Constatation - Problème modéré

Responsables de l'intervention - Directeur, Rapports financiers et directeur de groupe, Comptabilité générale

Date d'échéance - Troisième trimestre 2010

## **Conclusion**

Les constatations et recommandations de la vérification ont été communiquées à la direction et acceptées par celle-ci, qui a élaboré des plans d'action, dont la mise en œuvre devrait se faire pas plus tard qu'au 3<sup>e</sup> trimestre de 2010.

Nous tenons à remercier la direction de son soutien tout au long de la vérification.